...CONDITIONS.

...payables six mois d'avance.
...abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages soient payés, et à moins que celui qui voudra ... cesser son abonnement n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR VICKSBURG, GRAND GOLPHE,
Et les ports intermédiaires.
Le bateau-à-vapeur **WOODSMAN**, capitaine PARK, commence à charger, et partira dimanche prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOSTER & HUTTON,
11 mai rue du Canal, no. 77.

POUR LE HAVRE.
Le navire doublé et chevillé en cuivre, **DUBLIN PACKET**, capitaine SAM. W. MCPHERSON, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
J. OGDEN & Co.
11 mai rue du Canal, No. 59.

POUR LE HAVRE.
Le navire **BOLIVAR**, capitaine WELSH, partira pour le port susdit, le 22 de ce mois. Il peut encore recevoir commodément quelques passagers. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
10 mai A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR NEW-YORK.
Le brick fin voilier, doublé en cuivre, **ASPASIA**, capitaine HOODLESS, n'a besoin que d'un léger fret pour compléter son chargement.—S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord, ou à
10 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON.
Le brick **ELVIRA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. GRACE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du poteau No. 73, ou à
10 mai WM. G. HEWES.

POUR PHILADELPHIE.
Le brick fin voilier **COMMERCE**, capitaine SNOW, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au-dessus de la rue Conti, ou à LAUVE & BENEDICT,
7 mai rue de la Douane, No 88.

POUR LA MOBILE (*Paquebot régulier.*)
La goëlette neuve **LOUISIANA**, fine voilière et doublée en cuivre, capt. A. SMITH, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, au Bassin, ou à
TOURNÉ & BECKWITH,
7 mai Nouvelle Levée, no. 15.

POUR NORFOLK OU RICHMOND.
Le brick neuf, **ARIEL**, capt. Simms, ayant besoin d'un peu de fret, pour lequel on prendrait passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Conti, ou à
7 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LIVERPOOL.
Le navire A. 1. **MARY & SUSAN**, capitaine Pierce, ayant une partie de son chargement engagée, partira sans délai. S'adresser à bord, ou à (7 mai) LINCOLN & GREEN.

On a besoin d'un navire pour prendre 500 à 700 balles de coton et les porter à Portsmouth. Ce fret serait donné également à un bâtiment qui serait maintenant en charge pour un de ces ports; s'adresser à THEOD. NICOLET & Co.
7 mai

POUR SISAL.
Le brick américain bien connu **HUNTER**, recevra sous peu le reste de son fret, et partira dans le plus prompt délai. S'adresser à
THAYER, HURD & Co.
7 mai Rue des Magasins, No. 29.

A VENDRE OU A FRETER.
Le sloop **SIGNAL**, capt. B. Griffin, pouvant porter 500 barils. S'adresser au capitaine à bord, ou à THAYER, HURD & CO.
4 mai rue des Magasins.

POUR CHARLESTON, (C. S.)
Le sloop fin voilier **NEW-ORLEANS**, capt. Ashbey; ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret, ou pour passage, s'adresser à bord, ou à
TOURNÉ & BECKWITH,
4 mai Nouvelle Levée, No. 15.

POUR BOSTON.
Le brick fin voilier **RUPEE**, doublé en cuivre, capitaine YEQUR, ayant la moitié de son chargement engagée, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 61, ou à
1er. mai STETSON & AVERY, rue du Camp.

POUR BALTIMORE.
Le brick fin voilier **SPARK**, capitaine KENNEDY, prêt à recevoir un chargement, s'adresser pour fret, ou pour passage, au capitaine à bord, ou à
3 avril J. W. ZACHARIE & CO.

POUR NEW-YORK.
La goëlette fine voilière **CAROLINE**, capitaine STANTON, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord en face de la rue du Canal, ou à
TOURNÉ & BECKWITH.
26 avril rue de la Nouvelle Levée.

A FRETER.
Le sloop **JUNO**, pouvant porter 85 boucauts ou 450 barils. On préférerait un fret pour Charleston ou Savannah. S'adresser à
20 avril TOURNÉ & BECKWITH.

POUR PHILADELPHIE.
Le navire **ROBERT MORRIS**, cap. SINGER, ayant une partie de son chargement engagé; pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
18 avril SAM. C. BELL, rue du Canal.

A FRETER.
Le brick **LUCY**, capitaine TIDDLE, du port de 150 tonneaux. On donnerait la préférence pour un port au sud du Cap Hateras. S'adresser
10 avril WM. G. HEWES.

LIGNE DE PAQUEBOTS,
POUR BALTIMORE.
Les beaux bricks, doublés en cuivre, **ARIEL**, **AJAX** et **BOURNE**, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens des navires.
24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

NOUVEAUX HABILLEMENTS!!
WM. C. NORRIS & Co. viennent de recevoir, par le Robert Morris, un nouvel assortiment d'habillements d'été d'une grande variété, pour hommes. Aussi, des habillements d'enfants. 18 avril

CENT milliers de CIGARRES en débarquement du brick Josefina, à vendre par
VICTOR DE LA COVA.
25 avril rue St. Louis, No. 51.

NOURRICE A LOUER.—Une mulâtresse d'un lait nouveau et d'une constitution saine, garantie sans sujet. S'adresser au bureau de cette feuille.
8 mai—6

JAMBON, GRAISSE & PORC.—100 boucauts Jambon de première qualité, 509 barillets Graisse en feuilles, 31 barils Maquereaux et 61 dito Porc, de première qualité, reçus par le bateau à vapeur Franklin, à vendre par
23 avril STETSON & AVERY.

LIGNE DES PAQUEBOTS...
☞ Dans ... entre cette ville ... les paquebots, composée ... tre établie. ...

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Pa...

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août,

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS
POUR NEW-YORK.

☞ Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1er et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

Le navire **ILLINOIS**, capitaine R. WATERMAN, devant partir le 8 mai,

Le navire **TALMA**, capitain T. BUNKER, devant parti le 22 mai,

Le navire **TENNESSEE**, capitaine G FOWLER, devant partir le 8 juin.

Le navire **ALABAMA**, capitaine GREENLEAF, devant partir le 22 juin,

Le navire **KENTUCKY**, capitaine E. S. DEPEW, devant partir le 8 juillet.

☞ Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports, ont été construits à New York, et ils sont commandés par des capitaines expérimentés. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
WM. G. HEWES,
7 avril rue du Camp, no. 9.

PARFUMERIES FRAICHES,
Reçues par le navire Bolivar, du Hâvre.

LE soussigné a reçu par cet arrivage, Pommade d'une once; Poudre à cheveux; Bretelles en gomme élastique; Gants en fil d'Ecosse; Extraits d'odeurs tels que, jasmin, rose, violette, mousseline. Aussi: Brosses de toute espèce; Miroirs patentés, &c. &c.

Le soussigné prévient aussi le public, que depuis le 1er. mai courant, il a associé à son établissement M. T. Romain, et qu'à partir de cette date les affaires commerciales seront conduites sous la raison de T. ROMAIN & Co.
10 mai—6 PRE ROMAIN

BLANCHET, pharmacien, encoignure Chartres et Toulouse, offre à vendre, en gros et en détail, à des prix très-modérés, des **SANGSUES DE HONGRIE**, reçues par le navire la Zilia, de Bordeaux, ainsi que des **SERINGUES** assorties.
9 mai—3

70 BALLES Toile à draps écrue 3-4, en débarquement et à vendre par
9 mai LINCOLN & GREEN.

AVIS.—Tous ceux qui ont acheté à la vente publique des biens de M. François Mayronne père, sont requis de fournir leurs billets ou de payer leurs acquisitions à Théodore Seghers, notaire, No. 57, rue St. Louis, dans les dix jours conformément à la loi.

Et ceux qui ont des réclamations contre la succession du dit sieur Mayronne, sont requis de les présenter au même notaire dans le même délai. 7 mai—5

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nlle.-Orléans.—Présent l'hon. Ch. Maurian, juge. 5 mai, 1832.—*James Kent Boyd contre ses créanciers et les créanciers de J. K. Boyd & Co.* Sur lecture et enrégistrement de la pétition et de la cédule dans cette affaire, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers ait lieu en l'étude de C. Pollock, notaire public, le lundi 11 juin prochain, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et que M. Geo. Strawbridge soit nommé pour représenter les créanciers absents. En même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
CH. MAURIAN, *juge.*
Bureau du Greffier, 5 mai 1832.
Par ordre de la cour.
8 mai—11. 2ps ARMAND PITOT, *greffier.*

COUR DE PAROISSE, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.—Présent l'hon. C. Maurian, juge.—2 mai 1832.—*G. Smith vs. ses créanciers.* Sur motion de A. M. Buchanan, avocat de l'insolvable il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit pétitionnaire ait lieu en pleine cour, lundi, 28 mai courant, afin de délibérer sur l'état de ses affaires, et de déduire les raisons pour lesquelles il ne serait pas déchargé conformément à la demande exprimée dans sa pétition et d'après les status faits à ce sujet; en même temps toute poursuite contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
Extrait des minutes.
3 mai—6, 2ps. ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du 1er. District Judiciaire.—*Valerien Duplessis contre ses créanciers et les créanciers de Valery et Valerien Duplessis.*—La cession de biens du demandeur ayant été acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers et des créanciers de Valery et Valerien Duplessis, ait lieu en l'étude de Octave de Armas, not. pub., samedi, 26 de mai prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires dudit demandeur, et qu'en attendant, toutes poursuites judiciaires soient suspendues contre la personne et les biens dudit demandeur et de Valerien et Valery Duplessis. Par ordre de l'honorable Joshua Lewis, juge de ladite cour, ce 21 avril 1832.
23 avril—3 JNO. L. LEWIS, Greffier.

A VENDRE.—117 sacs CAFÉ de la Havane, première qualité. S'adresser à
J. CHALARON,
20 fév—☞ rue Royale

CHAPEAUX.—20 caisses Chapeaux noirs et blancs à vendre par
THAYER, HURD & CO.
14 avril rue des Magasins, No. 29.

...veuve Creson, et ... cour; une NEGRESSE ... viron quinze ans ... lines, entre les rues ... 80 pieds de face, sur 150 de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent.

Conditions: Le terrain et les édifices, un cinquième comptant et le reste en quatre termes égaux, à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; l'esclave, un tiers comptant, et le reste à six mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, Régister.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs. 11 mai.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de Jean Baptiste Grouix, et des mineurs Jean François et Zelmaïde Grouix, UNE NEGRESSE nommée Hélène, âgée d'environ 36 ans.

Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Régister.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant H. Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 11 mai.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—mardi 29 mai 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Wm. Blunt,

KITTY, mulatresse, agé d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

Conditions—6 mois de credit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement. Par ordre de la cour.
21 avril MARTIN BLACHE, Régister.
☞ L'acte de vente sera passé par devant H. Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Le Mardi 29 mai 1832, j'exposerai en vente, à midi, pour le compte de la succession de feu Vincent Pidoux; 1°. Une négresse nommée PAULINE, âgée de 22 ans, domestique de maison et marchande; 2°. Un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue Mandeville entre les rues Casacalvo et Grands Hommes, ayant 40 pieds de face sur 154 de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3°. Un lot de terre situé dans le même faubourg, attenant au précédent, ayant 17 pieds de face sur 154 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent; 4°. Un lot de terre situé rue des Grandshommes, entre les rues Mandeville et Marigny, mesurant 52 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: l'esclave, payable un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, les propriétés foncières, un cinquième comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. Les actes de vente seront passé pardevant C. Pollock, not. pub., aux frais des acquéreurs.
16 avril.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—vendredi, 18 mai 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feu James Pitot, les esclaves et la propriété ci-après, savoir: JOHN, nègre américain depuis son enfance dans le pays, excellent domestique de maison et propre à tout, un peu enclin à l'ivrognerie; BAUDIER, négresse Hibo, âgée de 45 ans, un peu blanchisseuse, un peu domestique, avec sa fille ADELE, négrite âgée de 7 ans; HENRIETTE, négresse âgée d'environ 21 ans, un peu couturière et domestique de maison, avec ses deux enfants, ANGELINA, âgée de 3 ans et demi, et JEAN, âgé de 3 semaines; LUCILE, griffe américaine, depuis long temps dans le pays, âgée d'environ 38 ans, excellente cuisinière et un peu blanchisseuse; depuis environ 15 mois la dite Lucile, à la connaissance de ses maîtres, s'est dérangée 5 fois; NANCY, fille de Lucile, âgée de 13 ans, aimant à s'absenter.

Un Terrain, situé à l'encoignure des rues Bourbon et de l'Hôpital, ayant 59 pieds de face à la rue Bourbon et 89 pieds de face à la rue de l'Hôpital avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: les esclaves à 6 mois de crédit et la propriété foncière à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, les billets seront divisés par coupons à la convenance des vendeurs. Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, Régister.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs.
13 avril

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi 24 mai 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Clara Louise Boisdoré, une mulâtresse nommée ZUZANNE, âgée d'environ 16 ans un peu cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, régister.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant L. H. Féraud, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 19 avril.

RIZ.—25 tierçons RIZ de première qualité, venant de Charleston, à vendre par
8 mai J. W. ZACHARIE & Co.

PORC.—135 barils prime, 16 do. cargo, 13 do mess, en débarquement du bateau à vapeur Wm. T. Barry, à vendre par (3 mai) STETSON & AVERY.

GRAISSE.—576 barillets graisse en feuille, en débarquement du bateau à vapeur Cotton Plant, à vendre par [3 mai] STETSON & AVERY.

MORUE.—500 caisses à vendre à bord du brick Rupee, en face du poteau No. 81, ou par
2 mai STETSON & AVERY.

THÉ.—15 caisses Thé de Young-Hyson, provenant de la cargaison du Sumatra, de qualité supérieure, en débarquement du brick Rupee, de Boston, à vendre par
2 mai STETSON & AVERY.

CLOUS &c.—50 barriques Clous assortis, de Boston, 11 balles Toile à draps, épaisse et de 4 4, à vendre en débarquement du brick Rupee.
2 mai STETSON & AVERY.

RIZ.—77 barriques et 14 demi do, beau riz, en déchargement du brick Crawford, à vendre par
ES.
1er. mai rue du Camp, No, 9.

LES soussignés ayant formé une société sous la raison commerciale de *Blondeau, Revoile & Co.* pour la vente des MARCHANDISES SÈCHES, ont ouvert leur magasin au No. 52, rue Conti, dans le local occupé jusqu'ici par Arnous & Pédron.
A. BLONDEAU.
C. REVOILE.
30 avril—3. ljl V. PEDRON.

TUILES.—50,000 Tuiles en débarquement du navire Cyrus Butler, à vendre par
30 avril QUERTIER & BOUTIN.

CAFÉ.—1000 sacs beau Café de la Havane et de St. Yago, en débarquement, à vendre par,
THAYER, HURD & Co.
30 avril rue des Magasins, No. 29,

HUILE DE BALEINE.—20 caisses bonne Huile de Baleine, faite en automne, à vendre à bon marché pour clôre un envoi,
F. P. DUCONGÉ,
26 avril encoignure Chartres et Conti

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, *rue du Canal, No. 27,*
DE retour à la Nouvelle-Orléans, continuera sa profession jusqu'au 1er. juillet. On le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 de l'après-midi. 18 avril—1m

TRAITES sur New-York, à vendre par
18 avril W. G. HEWES.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 8 juin 1832, à midi, ... la Bourse, les esclaves suivants ... succession de feu Peter Howard, ... âgé de 28 ans; *Dick*, mulâtre âgé ... *Milford*, nègre âgé de 45 ans; ... âgé de 12 ans; *Hannah*, négresse de ... négresse âgée de 45 ans, ayant un ulcère.—Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la cour,
8 mai M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 18 du courant, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de succession John Pile, la goëlette *Sophia*, avec ses agrès et apparaux.—Conditions, 60 jours et 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.—Par ordre de la cour.
8 mai. M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 5 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour le compte de la succession de feu Henry Hugont, alias Jean Bart, h. c. l., un TERRAIN situé rue Bourgogne, entre les rues St. Philippe et Dumaine, ayant 41 pieds de face sur 98 pieds 6 pouces de profondeur, avec les édifices construits; deux LOTS DE TERRE contigus, situés rue St-Philippe, entre les rues Villeré et Robertson, ayant chacun 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent; un TERRAIN de forme irrégulière, situé rue des Urselines, entre les rues Robertson et Claiborne, ayant 40 pieds 7 pouces de face, 100 pieds de profondeur sur une ligne, 175 pieds 8 pouces et un quart sur l'autre ligne, et 5 pieds 2 pouces et un tiers de large, sur la ligne du fond, et désigné par le No. 17.

Une négresse nommée SUZON, âgée de 80 ans.

Conditions—Un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 20 mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement, Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE. Régister.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs. 4 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Augustin Reggio, un TERRAIN, désigné par le No. 11 au nouveau faubourg Marigny, à l'encoignure des rues Français et Urquhart, ayant 60 pieds de face à la 1ère. rue et 120 pieds de profondeur, et face à la 2eme rue.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour,
27 avril MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte des mineurs Joseph Toutant, Victor Rodolphe, Joseph Emile, Elodie, Bazilice et Emilie Beauregard,

Un lot de TERRE situé dans la paroisse St. Tammany, ayant (plus ou moins), 1200 arpens de superficie. Le dit lot est situé entre les bayous Liberté et Paquet.

Conditions—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
27 avril MARTIN BLACHE, régister.
☞ L'acte de vente sera passé pardevant H. Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 5 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, les esclaves suivants, appartenant à la succession de Jeanne Elizabeth Raynal, veuve Préval, décédée, savoir: DIANE, négresse africaine, âgée d'environ 46 ans, domestique; SOPHIE, mulâtresse américaine, âgée d'environ 22 ans avec son fils BILLY, âgé de 4 ans; DIQUENE, négresse créole de St. Domingue, âgée de 60 ans, adonné, à la boisson; CATHARINE, négresse créole de St. Domingue, âgée de 38 ans, maladive et mauvais sujet.

Conditions: en tout mars 1833, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
2 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu François Joseph Landon:

Un lot de TERRE situé rue de la Paix, faubourg Marigny, entre les rues Moreau et Casa Calvo, ayant environ 30 pieds de face sur environ 130 pieds de profondeur, mesure française, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions—Moitié comptant, et le reste à 1 an. de crédit, en billet endossé à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
27 avril MARTIN BLACHE, Régister.
☞ L'acte de vente sera passé pardevant Carlile Pollock, not. pub. aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu J. L. Henry Ramel, ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le tableau de répartition des fonds de la dite succession ne serait point homologué, et la répartition faite en conséquence.
Par ordre de la cour.
10 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que H. Lockett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Field Kennedy: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. MARTIN BLACHE,
9 mai régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu François Durcy, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire ne serait point homologué.
Par ordre de la cour,
7 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'hon. C. Maurian, juge. 8 mai 1832.—*Jean Bordé vs. ses créanciers.* Sur lecture et enrégistrement de la pétition et de la scédule dans cette affaire, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en l'étude de Joseph Cuvillier jne., notaire public en cette ville, le lundi 28 du présent mois, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et en même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Par ordre de la cour,
9 mai—7 2ps F. BUISSON. Dep. Greffier.

RUE DU CANAL--NO. 45.

MM. GEYER & CHAPMAN continuent à enseigner l'écriture dans le plus bref délai. Leur méthode est le résultat d'une expérience de plusieurs années dans l'enseignement de cet art utile; elle comprend tous les mouvemens enseignés par Carstair, et, sous le rapport du goût et du genre, beaucoup de choses qui ne se trouvent pas dans cet auteur. Il y a tous les jours des classes pour les messieurs et les dames.

Heures de leçons pour les hommes, à 6½ heures du matin et de 4 à 9 heures du soir. Pour les dames, de midi à 3 heures; celles qui le préféreraient peuvent prendre des leçons chez elles. De nombreux spécimens du travail de ceux qui ont déjà pris des leçons, sont exposés à leur académie, où les dames et les messieurs sont invités à venir les visiter. 5 avril.

GRAISSE.—540 barillets Graisse en feuilles, 73 barils Pork, en débarquement du bateau-à-vapeur North-Alabama, à vendre par
17 avril YORKE, MACALESTER & Co.

REMEDE DU DR. LEROY—Le soussigné vient de recevoir par le Salem, un assortiment de purgatif et vomi-purgatif du Docteur Leroy, garanti véritable et venant directement de la pharmacie "Lequoy Cottin" à Paris les personnes qui tiennent à avoir le véritable remède de Leroy sont invitées à venir examiner celui-ci. F. P. DUCONGÉ.
21 fév. encoignure Conti et Chartres.

LETTRES DE CHANGE sur New-York et Londres, à vendre par
20 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

VENTES PAR LE MARSHAL.

James Ayrle vs. Mrs. Malone.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 23 mai, à 5 heures, au Principal, un secrétaire, une paire pinces et pincettes, un matelas et autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
12 mai marshal.

Samuel Ives vs. P. G. De Reau.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi 24 mai, à 5 heures, sur les lieux, chez Ives, encoignure des rues St. Joseph et Tchoupitoulas, un Alambic en cuivre, &c. saisi dans l'affaire ci-dessus.
12 mai L. DAUNOY, marshal.

Veuve Perrilliat vs. A. Smith,
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 19 mai, à 5 heures, à l'encoignure des rues de l'Hôpital et Levée, le contenu d'une Buvette, des Chaises, Tables, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
9 mai L. DAUNOY, marshal.

Le Maire, les Aldermen, &c. vs. Robt, Jonny.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 15 mai, au Principal, une quantité de livres, différents, saisis dans l'affaire ci-dessus.
4 mai. L. DAUNOY, marshal.

L. C. Hutchinson vs. M. Latille,
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour, de cité, j'exposerai en vente, jendi 17 mai, à 5 heures au Principal, une Armoire et un Canapé, saisis dans l'affaire ci-dessus.
3 mai L. DAUNOY, marshal.

J. J. McNeal vs. Drake & Bissell.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 16 mai, à 5 heures, rue du Camp, dans la maison du défendeur, verreries, tables à manger, 2 douz. chaises, 6 bois de lits, et divers autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
3 mai L. DAUNOY, marshal.

AVIS.—Attendu que j'ai reçu, le 27 avril 1832, un ordre de saisie de l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, à la poursuite de Barstow & Adams contre les articles suivants, 3 ballots de scythes marqués H & C; 3 sacs de chaînes, marqués 1789-IGIs; une caisse de savon marquée H & D; un enclume, un baril de clous, 34 quarts de barriques vin marqués 55, dont le ou les propriétaires sont inconnus, j'ai saisi les dits articles, et je donne, par le présent, avis à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à comparaître sous dix jours, pardevant la dite cour, pour répondre à la demande faite dans cette affaire.
1er. mai L. DAUNOY, marshal.

Joseph Ferret vs. G. H. Hagan, R. Lewis vs. le même; H. Sparkman vs. le même; John G. Usher vs. le même.
EN vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 22 mai, à midi, au Café de Hewlett, un certain Terrain désigné par le No. 2, dans l'ilet No. 1, faubourg de l'Annonciation, entre les rues Robin et de la Course, et faisant face à la rue des Magasins, ayant plus ou moins soixante pieds de face, sur cent-vingt plus ou moins de profondeur, saisi dans les affaires ci-dessus.
20 avril L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente samedi 19 mai, à midi, à midi, à la Bourse, un LOT DE TERRE situé rue des Marais, entre les rues des Ursulines et du Bayou, ayant 60 pieds de face, sur 168 de profondeur sur une ligne, 99 pieds sur la ligne droite opposée, 53 pieds sur une ligne oblique, et 36 pieds 6 pouces dans la profondeur, saisi à la poursuite de Vve. Dreux.
18 avril L. DAUNOY, marshal.

Le Maire, Aldermen &c. vs. James Lambert; D. Multony vs. les mêmes; Mme. Porter vs. les mêmes.
EN vertu de trois writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 15 mai prochain, à 4 heures, sur les lieux, rue du Canal, tous les édifices en bois qui se trouvent sur la propriété de Mme Porter, consistant en un grand hangard et une maison, occupés par et appartenant au dit J. Lambert, saisis dans les affaires ci-dessus.
14 avril L. DAUNOY, marshal.

AVIS est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu Henry Hugont, alias Jean Bart, h. de c. l. d'avoir à présenter sous 10 jours leurs réclamations au soussigné, administrateur de la dite succession; et ceux qui doivent à la dite succession d'avoir à payer entre les mains du dit administrateur.
8 mai—3,3ps THEOPHILE MACARTY.

J. TOY, successeur de GUILLAUME, a l'honneur de prévenir le public qu'étant très-avantageusement connu en cette ville, il ouvrira un RESTAURANT, le 1er. mai, dans la rue d'Orléans, en face du Théâtre, où rien ne sera négligé pour satisfaire les amateurs qui voudront bien accorder leur patronage à cet établissement. On y trouvera toute heure des repas chauds et froids; les vins y seront de la meilleure qualité, et le service ne laissera rien à désirer sous le rapport de la propreté et de la célérité.
P. S. Il se charge aussi de faire les repas de commande. 28 avril—8,3p

GLACES ET SORBETS.
LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils se sont arrangés avec M. SERREAU, pour que ce dernier exerce sa profession de *glacier* dans leur établissement, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, et que l'on y trouvera tous les jours à dater de dimanche 29 du courant, des CREMES aux meilleurs parfums. GLACES aux fruits d'Europe et des colonies, SORBETS, PUNCH *à la romaine.*
25 avril—1m MERLE & GIRODEAU.

NIEVES Y SORBETES.
LOS que suscriben tienen el honor de anunciar al público que, desde el domingo próximo, harán toda clase de NIEVES en su establecimiento, esquina á las calles de Chartres y Sn. Luis, frente de la Bolsa; tendrán todos los dias CREMAS NEVADAS de frutas mejores de las Antillas y de Europa, asi como todas clases de SORBETES. PUNCHES á la romana, y LICORES frescos.
25 de abril MERLE & GIRODEAU.

CALLIGRAPHIE.
SYSTEME CASTÉRIEN.

MR. DOLBEAR engage les Messieurs et les Dames de la Nouvelle-Orléans, à venir visiter son établissement, encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 92, afin de voir les progrès rapides qu'ont faits les personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 45 ans qui ont pris des leçons de lui.

N. B. La méthode qu'on emploie pour montrer aux, mes, leur donne une *écriture nette, expédiée et fashionable.* Elles peuvent aller prendre leurs leçons à son établissement, ou les recevoir chez elles.

Les classes sont distribuées pour le jour et le soir, de manière à faciliter toutes les personnes qui désirent profiter de l'occasion.

☞ Cette semaine, il commencera de nouvelles classes.

M. D. réfère le public aux personnes dont les noms suivent qui ont visité son établissement. Son Exc. le gouverneur *Roman*; *D. Prieur*, maire de la ville; Rév. évêque *L. D. Nerke*, Rév. *T. Clap*, Rév. *J. Moni*, *L. C. Duncan*, *J. A. Maybin*, *A. Grailhe*, *J. W. Egnew*. Rév. Mr. *Nash*. 9 avril—15,3ps.

TABAC EN FEUILLES.—Un assortiment de Tabac en feuilles, de la Havane et de St Yago de Cube, d'une excellente qualité pour les fabricans de cigarres, à vendre par THAYER, HURD & Co.
30 avril rue des Magasins, No 29

SEL D'EPSOM & JUS DE CITRON.—60 barriques Sel d'Epsom, et 10 barrillets Jus de citron, à vendre par
27 avril JAS. S. SHAW.

TOILE et Cordes d'emballage.—60 pièces bonne Toile du Kentucky, et 191 rouleaux Cordes, en débarquement, à vendre par
FOSTER & HUTTON.
20 avril rue du Canal, No. 77.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, il sera vendu à la bourse Hewlett, le samedi 2 juin, à l'heure de midi, les propriétés suivantes, abandonnées par Pre. Dugas à ses créanciers,

Un lot de TERRE situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues Craplines et Hôpital, No. 330, ayant environ 30 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 120 pieds de profondeur; sur lequel terrain il existe une Maison en briques couvertes en ardoises, composée 4 appartemens, galerie et cabinet, cuisine en briques, puits, &c. le tout dans un bon état et neuf; ladite maison est assurée pour un an à partir du 3 février: une Maison en bois située dans la paroisse St. Jean Baptiste, sur un terrain n'appartenant pas audit Pierre Dugas; un nègre nommé Pierre âgé d'environ 45 ans, un peu charpentier, maçon et sachant faire un peu de tout; une négresse nommé Hans, cuisinière, et blanchisseuse, âgée d'environ 35 ans.

Conditions: La maison rue Bourgogne, à 6, 12, 18 et 24 mois celle de la paroisse St. Jean Baptiste, comptant; et les esclaves à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction des syndics. Les actes de ventes à la charge des acquéreurs. 2 mai

PAR ISAAC L. McCOY.

MARDI, 15 mai prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 11 de ce mois, un ILET DE TERRAINS de valeur, No. 31, au faubourg La Fayette, divisé en 32 lots, et borné par les rues St. André, des Chataigners Joséphine et Peupliers, ou à la continuation de la rue du Camp. Onze de ces terrains font face à la première rue, cinq à la seconde; onze à la troisième, et cinq à la quatrième, et mesurent chacun de 29 à 32 pieds de face, sur 110 pieds 7 pouces à 159 pieds 10 pouces de profondeur; comme on le verra plus amplement sur le plan déposé à la Bourse. Le dit ilet a été dernièrement entouré, et la terre est très-élevée.

De plus, vendredi 17 mai, il sera vendu à midi, à la Bourse, en vertu d'un ordre de la dite cour.

L'esclave CHARLES, âgé de 25 ans, dans le pays depuis l'année 1817; c'est un esclave, très-fort, bien intelligent: il s'entend à conduire un dray et à travailler aux presses-à-coton; il s'est absenté quelquefois, mais il n'a jamais quitté la ville.

Il sera de plus vendu, le samedi 19 mai, à la Bourse, en vertu de la dite cour, un autre ILET de terrains, No. 25, faubourg La Fayette, borné par les rues Jackson, des Peupliers, Philippa et des Magasins, et divisé en 28 lots, dont onze font face à la première rue, sept à la seconde, trois à la troisième et quatre à la quatrième, et mesurent chacun 26 pieds 6 pouces, sur 29 pieds 8 pouces de face, et 120 à 199 pieds 8 pouces de profondeur. Cet ilet est bien entouré et il s'y trouve une Maison, une cuisine, puits carrelé, &c. Il y a dessus 3 à 400 orangers, des pêchers, figuiers, pruniers &c.

Conditions: Pour les deux terrains, 1, 2 et 3 ans de crédit; pour l'esclave Charles, 6 mois; le tout en billets endossés, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'office de Wm. Boswell, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 avril

PAR ISAAC L. McCOY.

Bernard Lejeune vs. ses créanciers. } COUR de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans. En vertu d'un ordre de l'hon. Chs. Maurian, juge de la Cour de Paroisse, il sera vendu mercredi, 30 mai, à midi, à la Bourse, un Terrain de valeur, situé dans le fond du faubourg La Fayette, paroisse Jefferson, désigné par le No. 25, sur le plan original dressé par Jos. Pilié, voyer, et déposé en l'étude de C. Pollock. Ce terrain a 300 pieds de face à la rue Jackson, et s'étend en profondeur jusqu'à la ligne de la propriété de Mme. Livaudais, où il mesure 300 pieds 9 pouces: il est borné au-dessus par le terrain No. 24, où il mesure 331 pds 3 lignes, et au-dessous par le terrain No. 28, où il a 309 pds 5 pouces, le tout mesure française.
Conditions à la vente. 23 avril

PAR ISAAC L. McCOY.

LUNDI, 14 mai prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse, par ordre du syndic des biens de B. F. West, les ESCLAVES suivans, savoir: Cyrus, âgé d'environ 30 ans, bon cocher, depuis 18 mois en cette ville; Stephen, âgé d'environ 26 ans, bon domestique de maison; il a une hernie à cet esclave est acclimaté; Charlotte, sa femme, âgée d'environ 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison; elle est garantie contre les maladies et vices prévus par la loi. Conditions: comptant. Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Boswell, aux frais des acquéreurs. 13 avril

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le lundi, 21 mai prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, par ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville, la propriété suivante, dépendant de la succession de feu Antonio Silva dit Gonzalez: un LOT de terre situé en cette ville, rue St. Philippe, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant trente pieds de face à la première rue sur cent-cinquante pieds de profondeur, ensemble les édifices qui s'y trouvent.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois, de crédit, en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé par M. Octave de Armas, not. pub.
19 avril—6

ELIXIR TAPUYAS, remède infaillible et instantané pour tous les maux de dents, inventé et perfectionné par le célèbre XAVIER CHABERT, surnommé *le Roi du Feu.* Cet elixir, dont les bons effets ont été reconnus et approuvés par les médecins les plus distingués de l'Europe, est offert au public comme un remède certain et prompt pour guérir les maux de dents. Déjà plusieurs personnes de cette ville en ont fait usage et peuvent certifier de son efficacité.
Prix: 4 escalins la fiole. A vendre à la pharmacie de
F. P. DUCONGÉ.
7 mai Agent de l'inventeur.

EXHIBITION
D'ouvrages en Verre,
Au-dessus du magasin d'horlogerie et de bijouterie de M. MUH, rue de Chartres, No. 115.

Cette exhibition sera fermée dans le courant de ce mois.

M. FINN présente ses remercîmens sincères aux habitants de la N. Orléans, pour le patronage libéral qu'il en a reçu, et il prend la liberté de leur annoncer que son *exhibition d'ouvrages en verre, en miniature*, sera fermée au commencement du mois prochain. Il offre à vendre une grande quantité d'ornemens de verre de couleur et d'émail, tels que navires, voitures, vases, paniers, ballons, quadrupèdes, et une infinité d'autres spécimens qu'il serait trop long de détailler dans un avis.

Prix d'entrée—50 cents; enfans moitié prix. La porte est ouverte depuis 10 heures du matin jusqu'à 9 du soir. 3 mai

AVIS.—P. GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitants de la Nouvelle-Orléans, qu'il a fait l'ouverture de sa maison dimanche dernier; elle est à l'extrémité du Chemin-à-Coulisse, sur le bord du Lac Pontchartrain.

Une Table d'Hôte sera servie à 9 heures pour le déjeûner et à 3 heures pour le dîner. Les personnes qui ne pourraient pas se trouver aux heures fixées, seront servies à la carte et à toute heure.

Il y a dans l'établissement des salons pour les Dames et pour les sociétés particulières.

Les vins et les liqueurs ont été choisis avec soin et sont de première qualité; il sera toujours possible de se faire servir du poisson frais, des pêcheurs ont été engagés à l'année.

Guillaume espère que par l'activité et la propreté qui feront remarquer son établissement il méritera la continuation de cette bienveillance de la part du public, par laquelle il a été jusqu'à ce jour encouragé dans ses entreprises.

Afin de procurer aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, tout l'agrément que peut offrir le lieu, des jeux tels que *Billards à musique, Bagatelle, jeu arabe*, aideront à passer le tems sans ennui et à peu de frais. D'autres jeux attendus de France seront ajoutés à ceux déjà dans l'établissement.

Les amateurs de la promenade sur l'eau trouveront quelques jolis bâteaux à voiles pour se promener sur le lac.

P. Guillaume dévouant tout son tems et ses soins à la direction de cette maison, espère prouver au public qu'il n'a rien négligé, et qu'il ne négligera rien pour son agrément. 9 mai—1m

TRAITES sur Paris, Lyon, Marseilles New-York et Boston, à vendre par
20 avril T. NICOLET & Co.